

**Correspondant :**

Mme Sophie CANARD, Directrice générale  
Tél. : 071/26 60 55

Fosses-la-Ville, le 18 mai 2017

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL**

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :

**Lundi 29 mai 2017 à 19H30**

**A la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, place du Marché, 1 à 5070 Fosses-la-Ville**

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La Directrice générale,

S. CANARD

Le Bourgmestre,

G. de BILDERLING

**ORDRE DU JOUR**

**SEANCE PUBLIQUE**

**1. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 30 mars 2017**

**2. Pour information - Arrêté ministériel dans le cadre de la tutelle spéciale d'approbation des règlements-taxes et redevances :**

*Les règlements relatifs à :*

- i. **Taxe communale indirecte sur la délivrance de tous documents administratifs** (exercices 2017 à 2019) votée par le Conseil communal en date du 13/03/2017 **est approuvée** par l'autorité de tutelle en date du 10/04/2017.*
- ii. **Règlement-taxe relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers**. Conteneurs à puce (exercices 2017 à 2019) voté par le Conseil communal en date du 30/03/2017 **est approuvé** par l'autorité de tutelle en date du 25/04/2017.*

**3. Redevances pour divers prêts de matériel pour les exercices 2017 à 2019**

*Il est proposé au Conseil communal de prendre une nouvelle délibération et d'abroger la délibération prise en séance du Conseil communal du 12/12/2016 afin d'améliorer le système de prêt.*

**4. Pour information :**

**a) Bons de commande service extraordinaire**

*Les bons de commande suivants ont été établis dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil communal au Collège communal en séance du 8/02/2016 :*

N° bon commande	Article	Fournisseurs	Montant	Description
4539	104/741-51/20170003	BUROR	422,29	Armoire
3858	104/742-53/20170001	COMEPLAN	865,69	Logiciel 2D-3D + Module Géo Pro (service urbanisme)
4436	421/741-52/-/20170015	BRASSINE	6.037,90	Mobilier urbain
4437	423/741-52/-/20170013	PONCELET SIGNALISATION	2.190,39	Signalisation routière
4661	876/744-51/20170029	BEP ENVIRONNEMENT	907,50	Conteneurs à puce + puces

4677	421/744-51/20170010	1000 OUTILS	2.904,50	Outillage
------	---------------------	-------------	----------	-----------

## **5. Compte communal 2016**

*Il sera présenté aux conseillers communaux, par le Directeur financier, le compte communal 2016.*

## **6. Marché de fournitures : Achat d'un véhicule électrique Approbation des conditions et du mode de passation**

*Le présent marché a pour objet l'achat d'un nouveau véhicule électrique 7 places destiné au transport des personnes du service taxi social.*

## **7. Compte 2016 de la Fabrique d'église d'Aisemont.**

*Le compte pour l'année 2016 de la fabrique d'église d'Aisemont présente un résultat comptable de 18.371,66 €. Il est à noter que l'intervention communale 2017 est réduite à 11.141,97 €. (Intervention 2016 : 20.346,60 €) Ce compte a été arrêté et approuvé par le Conseil de la Fabrique d'église et le Chef diocésain a dressé un rapport sans remarque ni modification en date du 11/05/2017.*

## **8. Pour information – Arrêté ministériel de modification des limites territoriales de la paroisse protestante de Namur**

*Le Ministre des Pouvoirs Locaux a suivi les avis favorables des conseils communaux concernés et a fixé les nouvelles limites aux communes de Namur, Onhaye, Mettet, Anhée, Philippeville, Profondeville, Viroinval, Fosses-la-Ville, Floreffe et Doische.*

## **9. Convention de partenariat avec l'AMO Basse-Sambre**

*La convention vise la mise en place d'un partenariat avec l'AMO Basse-Sambre pour l'édition 2017 de l'action « Été solidaire, je suis partenaire ». Ce partenariat s'inscrit dans une volonté conjointe de mener à bien le projet, par la mise en commun des expertises spécifiques de chaque partenaire. L'objectif est d'encadrer au mieux les jeunes qui seront engagés pendant l'été pour participer de manière active et positive à l'embellissement de leur quartier, via la réalisation d'un projet utile à la communauté.*

## **10. Ratification de la décision du Collège communal du 20 avril relative à la convention de volontariat dans le cadre de Carrefours des Générations.**

*Dans le cadre de l'animation des enfants lors de l'événement Carrefours des Générations du 6 mai 2017 à Fosses-la-Ville, la Coordination Accueil Temps Libre de l'Administration Communale a fait appel à une jeune photographe afin de réaliser un atelier photo. La rémunération de cette personne s'est faite sur base d'une convention de volontariat.*

## **11. Accueil Temps Libre : Convention de Collaboration – Plaine communale 2017**

*L'administration communale collabore avec l'asbl Jeunesse et Santé dans le cadre des plaines communales. Une convention entre les deux parties est donc proposée afin d'en fixer le. Celle-ci détaille donc les accords, les devoirs et obligations de chaque partie. Cette convention est présentée annuellement afin d'assurer la bonne organisation des plaines communales.*

## **12. Ratification de la délibération du 20 avril 2017 du Collège communal relative à la résiliation de la convention avec la SAPAD de Florennes**

*Il s'agit de résilier la convention qui lie la Ville avec la SAPAD de Florennes dans le cadre de la prise en charge des animaux de compagnie errants, perdus ou abandonnés sur le territoire communal, au profit d'une nouvelle convention conclue avec la Croix-Bleue.*

## **13. Règlement complémentaire de police – aménagement d'un emplacement PMR – rue d'Orbey à Fosses-la-Ville**

*Il s'agit d'établir un règlement en vue d'aménager un emplacement de parking pour personnes à mobilité réduite, rue d'Orbey à Fosses-la-Ville.*

## **14. Règlement complémentaire de police – interdiction aux véhicules de plus de 3,5 tonnes – ruelle des Remparts à Fosses-la-Ville**

*Il s'agit d'établir un règlement en vue d'interdire l'accès aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, ruelle des Remparts à Fosses-la-Ville, la voirie étant étroite et nouvellement réfectionnée.*

## **15. Ratification de la délibération du Collège communal du 27 avril 2017 relative à l'Union des Villes et Communes de Wallonie asbl – Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2017**

*Il s'agit d'approuver les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Union des Villes et Communes de Wallonie asbl et de charger l'Echevin désigné par la mandature 2012-2018 de représenter la commune à ladite Assemblée.*

- 16. Intercommunale IMIO – Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2017**  
*Il s'agit d'approuver les points à l'ordre du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'Intercommunale IMIO et de charger les Conseillers communaux et Echevins désignés pour la mandature 2012-2018 de représenter la commune auxdites Assemblées.*
- 17. La Terrienne du Crédit Social – Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2017**  
*Il s'agit d'approuver les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de la Terrienne du Crédit Social et de charger l'Echevin désigné par la mandature 2012-2018 de représenter la commune à ladite Assemblée.*
- 18. Intercommunale AISBS – Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2017**  
*Il s'agit d'approuver les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale AISBS et de charger les Conseillers communaux et Echevins désignés pour la mandature 2012-2018 de représenter la commune à ladite Assemblée.*
- 19. Intercommunale AIEM – Assemblées générales statutaire et extraordinaire du 17 juin 2017**  
*Il s'agit d'approuver les points à l'ordre du jour des Assemblées générales statutaire et extraordinaire de l'Intercommunale AIEM et de charger les Conseillers communaux et Echevins désignés par la mandature 2012-2018 de représenter la commune auxdites Assemblées.*
- 20. Intercommunale BEP – Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2017**  
*Il s'agit d'approuver les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale BEP et de charger les Conseillers communaux et Echevins désignés pour la mandature 2012-2018 de représenter la commune à ladite Assemblée.*
- 21. Intercommunale BEP Expansion Economique – Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2017**  
*Il s'agit d'approuver les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale BEP Expansion Economique et de charger les Conseillers communaux et Echevins désignés pour la mandature 2012-2018 de représenter la commune à ladite Assemblée.*
- 22. Intercommunale BEP ENVIRONNEMENT – Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2017**  
*Il s'agit d'approuver les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale BEP ENVIRONNEMENT et de charger les Conseillers communaux et Echevins désignés pour la mandature 2012-2018 de représenter la commune à ladite Assemblée.*
- 23. Intercommunale IDEFIN – Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2017**  
*Il s'agit d'approuver les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IDEFIN et de charger les Conseillers communaux et Echevins désignés pour la mandature 2012-2018 de représenter la commune à ladite Assemblée.*
- 24. Intercommunale ORES Assets – Assemblée générale du 22 juin 2017**  
*Il s'agit d'approuver les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Intercommunale ORES Assets et de charger les Conseillers communaux et Echevins désignés pour la mandature 2012-2018 de représenter la commune à ladite Assemblée.*
- 25. Holding communal S.A. en liquidation – Assemblée générale du 28 juin 2017**  
*Il s'agit d'approuver les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du Holding communal S.A. en liquidation et de charger l'Echevin désigné pour la mandature 2012-2018 de représenter la commune à ladite Assemblée.*
- 26. Intercommunale INASEP – Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2017**  
*Il s'agit d'approuver les points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale INASEP et de charger les Conseillers communaux et Echevins désignés pour la mandature 2012-2018 de représenter la commune à ladite Assemblée.*

#### **HUIS CLOS**

- 27. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un ouvrier qualifié.**  
*Il est proposé au Conseil communal de prononcer la mise en disponibilité d'un agent nommé ayant épuisé son quota de jours de maladie ; celui-ci percevra un traitement d'attente égal à 60% de son traitement d'activité, et ce pendant la période de maladie.*
- 28. Admission à la pension de retraite pour inaptitude physique d'une employée d'administration.**  
*Il est proposé au Conseil communal d'admettre à la pension de retraite prématuré, pour inaptitude physique, une employée d'administration statutaire.*

## **29. Ratifications des délibérations des 9, 16 et 23 mars 2017 et 6 et 20 avril 2017 du Collège communal**

### **9 mars 2017**

*Les décisions prises par le Collège communal concernant deux désignations dans un emploi vacant, le remplacement d'une personne en congé de maladie et la fin prématurée d'un congé pour prestations réduites émanant de 4 enseignantes sont soumises au Conseil communal pour ratification.*

### **16 mars 2017**

*Les décisions prises par le Collège communal concernant le remplacement d'une personne en interruption de carrière dans le cadre du congé parental et les remplacements de deux personnes en congé de maladie émanant de 3 enseignantes sont soumises au Conseil communal pour ratification.*

### **23 mars 2017**

*Les décisions prises par le Collège communal concernant la convention relative à l'occupation de la piscine communale et deux désignations dans un emploi vacant émanant de 2 enseignantes sont soumises au Conseil communal pour ratification.*

### **6 avril 2017**

*Les décisions prises par le Collège communal concernant la déclaration des emplois vacants et une mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite à temps plein émanant d'une enseignante sont soumises au Conseil communal pour ratification.*

### **20 avril 2017**

*La décision prise par le Collège communal concernant le remplacement d'une personne en congé de maladie émanant d'une enseignante est soumise au Conseil communal pour ratification.*

## **30. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une enseignante maternelle**

*Il est proposé au Conseil communal de prononcer la mise en disponibilité d'une enseignante maternelle nommée ayant épuisé son quota de jours de maladie ; celle-ci percevra un traitement d'attente égal à 60% de son traitement d'activité, et ce pendant la période de maladie.*

*Les dossiers repris dans le présent ordre du jour ne sont transmis qu'aux chefs de groupes.  
Ils peuvent être consultés du lundi au vendredi aux heures d'ouverture des bureaux  
au secrétariat communal.*

*En cas d'absence de la Directrice générale, vous pouvez vous adresser  
au service des finances (même étage).*

*Pour rappel, les services de l'administration communale travaillent à bureau fermé les vendredis après-midi.*